

Certificat de publication et de non opposition

En vue du mariage projeté entre les personnes désignées ci-dessous et qui doit être célébré à la mairie de SARGE-LES-LE MANS (Sarthe)

Nous, Marcel MORTREAU, Le Maire, certifions que la publication du mariage :

ENTRE

Prénom / NOM :	Bilal ACAR
Profession	Meuleur sur pièces automobiles
Domicilié :	14 rue de la Mélousière SARGÉ-LÈS-LE MANS

ET

Prénom / NOM :	Emma COUDERT
Profession	Opératrice de saisie
Domicilié :	98 rue Compain Laurent LE MANS

A été faite le _____ 26 Mars 2024 _____

A été retirée le _____ 10 Avril 2024 _____

Par nous, _____ Marcel MORTREAU, Le Maire _____

Officier de l'Etat Civil, et affichée pendant onze jours consécutifs, conformément à l'article 64 du Code Civil, sans qu'il ne survienne d'opposition au mariage.

Le _____ 26 Mars 2024 _____

A _____ Sargé-Lès-Le Mans _____

Le Maire
M. MORTREAU

